



INFORMATION LORS DE LA MISE EN PLACE D'UN BILAN « Bien vivre à domicile »

Par convention en date du 01/02/2025, HABITAT Hauts-de-France a donné mandat à UNAIDE pour proposer à ses locataires séniors et aidants familiaux la réalisation d'un bilan bien vivre à domicile permettant via des solutions personnalisées un maintien dans le logement (et/ou mutation) en toute autonomie et confort et d'entretenir un lien social.

En cas d'acceptation par le locataire de la mise en place de l'accompagnement social qui sera réalisé par UNAIDE, les dispositions de ce document s'appliquent.

L'objectif de ce bilan est de proposer différentes solutions personnalisées pour un bien vivre à domicile permettant de soulager les locataires séniors et aidants familiaux dans leur quotidien.

INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL :

En cas d'adhésion, pour permettre la réalisation du bilan et la mise en œuvre des préconisations, UNAIDE réalise des opérations de traitement de données à caractère personnel.

Ainsi, peuvent être collectées et traitées :

- des données d'identification : nom, prénom, sexe, adresse, date et lieu de naissance, numéro de téléphone (fixe et/ou mobile), adresses de courrier électronique,
- des données relatives à la vie personnelle : situation et composition familiale du foyer, habitudes de vie, situation locative,
- des données relatives à la vie professionnelle :
- des données relatives à la situation économique et financière (ressources, dépenses par poste, montant, durée et échéance des crédits en cours, existence d'un plan de surendettement et/ou d'une procédure de rétablissement personnel, plan d'apurement)
- des données relatives à la santé, sous réserve d'être directement collectées auprès des personnes concernées, ou de leurs représentants légaux, après le recueil d'un consentement exprès, d'une part, et d'être strictement nécessaires à la mise en œuvre d'une préconisation,
- des appréciations sur les difficultés sociales des personnes, sous réserve que les personnes concernées ou leurs représentants légaux y ait consenti, d'une part, et que les données traitées soient strictement nécessaires à la mise en œuvre d'une préconisation, d'autre part, difficultés rencontrées, appréciation du contexte, préconisations, commentaires, existence d'un autre suivi social.

Les données sont traitées dans les cas autorisés par la réglementation en prenant en compte vos intérêts et droits fondamentaux.

Dans les limites de leurs attributions respectives, les destinataires pour ce qui les concernent sont:

- les employés d'UNAIDE dans le cadre de la mise en relation avec les partenaires ciblés lors du bilan « bien vivre à domicile »,

- les employés d'HABITAT Hauts-de-France habilités dans le cadre de leurs fonctions à instruire des demandes d'attribution, d'adaptabilité ou de mutation d'un logement, d'une part, ou à élaborer et gérer un suivi social proposé à un résident ou à un locataire d'autre part,
- les partenaires et organismes pouvant concourir et/ou susceptible de concourir à la mise en œuvre des préconisations issues du bilan « bien vivre à domicile » un suivi social ou demander sa mise en œuvre (conseiller social, travailleur social, établissement sanitaire, social ou médico-social, caisse d'allocations familiales, centre communal d'action sociale, association participant à un suivi social)
- les organismes autorisés par une disposition légale à obtenir la communication de données à caractère personnel relatives aux résidents et à leur parcours résidentiels.

Transfert de données à caractère personnel vers un pays tiers : aucun

Ces données sont traitées le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées.

Le locataire bénéficiaire autorise HABITAT Hauts-de-France à conserver les données jusqu'à 5 ans après la fin du suivi des préconisations par UNAIDE, afin de s'appuyer sur l'historique des actions précédentes en cas de sollicitation ultérieure.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant et, s'ils sont applicables, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition au traitement de vos données, d'un droit à l'effacement et à la limitation de traitement ainsi que d'un droit de retrait du consentement. Vous disposez également du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez exercer vos droits, à tout moment, en effectuant une demande écrite accompagnée d'un justificatif d'identité par voie électronique à l'adresse DPO@habitathdf.fr ou par courrier postal adressé au Délégué à la protection des données HABITAT Hauts-de-France 520 Bd du Parc d'Affaires CS50111 62903 COQUELLES. Vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).